



Séjour falaise de la CHAM mai 2019



Champion de France UNSS 2019



Classe à Horaires AMénagés ESCALADE

COLLEGE JULES FERRY
17260 GEMOZAC

DOSSIER DE CANDIDATURE

Retour des dossiers au secrétariat du Collège
avant le Mardi 11 juin 2019 à midi

Sélection des candidats

Mardi 18 juin 2019 de 13h25 à 16h25

PREAMBULE

La section sportive scolaire escalade a ouvert ses portes au Collège de GEMOZAC à la rentrée 1997. A la rentrée 2012, la section sportive escalade est devenue option escalade puis Classe à Horaires Aménagés (C.H.Am.) Escalade depuis 2016.

✚ En tant que C.H.Am., elle prend appui sur deux structures :

- d'une part, un établissement scolaire de l'Education Nationale, le Collège Jules Ferry de Gémozac.
- d'autre part, un Club agréé par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).

✚ Ceci implique deux obligations pour les élèves admis :

- d'une part, l'inscription au Collège de Gémozac, établissement tuteur, ainsi qu'à son Association Sportive (AS).
- d'autre part, l'inscription dans un Club d'Escalade affilié à la FFME (club de GEM).

✚ La CHAM Escalade est ouverte aux élèves scolarisés en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2019.

Alors que notre 22^{ème} année de fonctionnement s'achève, un double bilan positif peut être annoncé :

- du point de vue scolaire :

L'ensemble des élèves de la CHAM escalade obtient de bons, voir très bons résultats scolaires. Leurs capacités à gérer leur vie sportive et leur scolarité sont soulignées.

- du point de vue sportif :

...En UNSS...

Le Collège est champion Départemental 2019, et champion d'Académie 2019 ; les 2^{ème} et 4^{ème} places étant également de notre collège.

Ce qui lui a valu de participer au championnat de France UNSS escalade à Pont Audemer du 1er au 03 avril 2019 et de devenir **CHAMPION DE FRANCE** une deuxième fois de suite avec une équipe en OR (Alexis SEGUIN, Eolia SINIC, Joachym COLLE et Malia BRUNELLE) et de valider un juge de niveau national : Quentin CHARDON.

...En fédéral...

Les benjamins participent à la coupe Charente-Maritime d'escalade. Nombreux podiums au cours des 6 étapes notamment pour **Malia Brunelle et Dorian Juttaud, tous deux 1^{ers} de la CCM 2018/2019.**

Au cours de l'année, les minimes ont pu participer aux championnats départementaux et régionaux de bloc, de difficulté ou de vitesse. A noter les titres départementaux et podiums régionaux d'**Eolia Sinic, Joachym Collé et Alexis Seguin**, ce qui leur permis de disputer les France de bloc et de diff'.

Adèle Hamon décrocha sa qualification pour les France de Bloc et engrange de l'expérience pour l'an prochain.

L'ensemble des minimes ont également pu participer aux « open » nationaux et coupe de France, *Arnas, Mayenne, Valence, Bérède, Pau, Chamonix, Arnas, Gémozac et Quimper . . .* acquérant au passage l'expérience nécessaire à de meilleures performance.

Le fonctionnement de la Classe Escalade n'est pas étranger à la bonne tenue de ces résultats. Le désir de réussir, l'assiduité aux séances d'entraînement, ou la possibilité de partager en groupe le plaisir de la grimpe, sont autant de facteurs générateurs de progrès.

Réussite scolaire puis réussite sportive des élèves de la classe escalade, et le soutien de la Municipalité et de la CDC de Gémozac, ainsi que du Conseil d'Administration du Collège, nous incitent à maintenir l'ouverture de la classe à horaires aménagés Escalade pour l'année scolaire 2019/2020.

OBJECTIFS DE LA C.H.A.M. ESCALADE

- 1 - **Donner du plaisir** par un temps de pratique accru de l'activité physique et sportive Escalade : épanouissement de l'enfant, autonomie, responsabilité, sécurité.
- 2 - Permettre l'accès des jeunes à un **entraînement programmé, suivi, progressif et optimisé**, en vue d'une meilleure connaissance de soi et de l'activité, vers la compétition de haut niveau et vers la pratique autonome en milieu naturel dans un cadre scolaire protégé. Atteinte du niveau vert des passeports FFME en fin de 3^{ème}.
- 3 - Acquérir une **culture d'équipe** et vivre dans le cadre d'une solidarité réciproque.
- 4 - Participer pleinement à l'**éducation à la citoyenneté**.
- 5 - Contribuer à l'**animation sportive de l'AS du collège**.

L'ENCADREMENT

Vianney BRUNELLE, Professeur d'E.P.S., président du club et responsable de la CHAM escalade, assurera l'enseignement de l'Escalade et conduira le programme d'entraînement avec le concours d'un cadre professionnel de l'animation sportive « spécialité escalade », salarié du club Gémozac Escalade et Montagne, **Sébastien NIVET**.

Pascal PENOTY, trésorier du club GEM escalade et à l'origine de la création de cette option escalade, sera également présent pour encadrer, aider et soutenir les différentes actions de la Cham escalade.

LIEU DE PRATIQUE

L'entraînement se déroule dans la salle escalade du complexe sportif de Gémozac contigu au Collège ainsi que, ponctuellement, lors de stages ou de sorties, sur les falaises des environs (*Pons, Marignac, Chateauneuf. . .*) ou plus éloignées lors du stage falaise de fin d'année. Notre salle d'escalade constitue un outil d'entraînement et de compétition de très haut niveau propice à la progression des élèves.

LE SUIVI MEDICAL

Une visite médicale complète est effectuée au moment de la prise de licence en début d'année sportive. Elle conditionne l'entrée à la C.H.A.M. Escalade.

Le suivi médical est assuré par le médecin de famille ou le médecin scolaire.

LA PRATIQUE SPORTIVE

 Les horaires :

3 séances par semaine sont consacrées à l'entraînement Escalade en plus des trois heures d'E.P.S. obligatoires.

Ces séances sont harmonieusement réparties dans la semaine (par rapport aux cours d'EPS) et dans l'année afin de ne pas compromettre l'équilibre pratique physique/travail scolaire.

Les séances « Escalade » se font (année scolaire 2019/2020) :

- pour partie dans le temps scolaire : 2H le mardi après-midi et 1H30 le vendredi matin.
- pour partie à la suite des cours : 1H30 le jeudi sur les créneaux d'entraînement du club de Gémozac.

🚩 **La présence à ces séances d'entraînement est obligatoire.**

LA PRATIQUE COMPETITIVE

Les élèves de la C.H.A.M. Escalade représentent le Collège aux compétitions d'escalade scolaire (UNSS) ainsi que leur club aux compétitions fédérales, dans leurs catégories respectives. Ils posséderont donc la **licence UNSS** de l'établissement scolaire ainsi que la **licence FFME du club** qu'ils représentent.

Ils pourront être invités à participer à des stages de regroupements départementaux, régionaux, organisés par le Comité Territorial 17 ou par la Ligue Nouvelle Aquitaine FFME.

LA VIE SCOLAIRE

Au moment de la candidature, les parents s'engagent, en cas d'admission, à faire **suivre la C.H.A.M. Escalade une année entière** à leur enfant.

Le maintien en classe sportive escalade est **subordonné à un travail scolaire sérieux et au respect du règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'à l'assiduité aux séances d'entraînement escalade.**

Une liste complémentaire d'admission à la classe sportive escalade est constituée afin de pourvoir aux postes vacants laissés par des élèves défaillants.

LES ETUDES

Les élèves de la C.H.A.M. escalade ont le même nombre d'heures que les autres classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour l'ensemble des disciplines.

L'ORIENTATION APRES LA 3^{ème}

Comme les autres élèves, les membres de la classe « Escalade » seront orientés en fonction de leurs résultats scolaires, vers un Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.

Tous quitteront la C.H.A.M. escalade avec une expérience leur **permettant de mieux appréhender une éventuelle orientation vers les métiers liés à la montagne, au sport, à l'encadrement sportif ou à la sécurité et la responsabilité.**

LA SELECTION DES CANDIDATS

Elle se fait selon quatre critères :

- ✚ Tests physiques généraux et spécifiques à l'Escalade : (2 voies en tête et 2 blocs)

Ils se dérouleront le **mardi 18 juin 2019** au complexe sportif de Gémozac de 13h25 à 16h25.

- ✚ Entretien avec un jury composé de Mme le Principal du collège ou son représentant et d'un Professeur d'EPS: discussion autour des motivations du candidat
- ✚ Etude des dossiers scolaires : la réussite scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés au travers des bulletins trimestriels, selon les notes et les appréciations qui y seront portées.
- ✚ Aptitude médicale : Attestée par une visite médicale complète au moment de la prise de licence en début d'année scolaire.

Pré-requis : Etre autonome dans sa pratique de l'escalade, capable d'assurer sa sécurité et celle de son partenaire.

La fiche de candidature est à rapporter, complétée et signée, au secrétariat du Collège Jules Ferry de Gémozac avant le :

Mardi 11 juin 2019 à 12h00.

Une convocation pour le passage des tests sera alors remise au candidat.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez éventuellement obtenir des renseignements complémentaires en contactant le Collège (05 46 96 55 50)
ou M. BRUNELLE (06 77 85 15 48)

La liste des candidats retenus pour intégrer notre Classe Sportive Escalade à la rentrée 2019 sera affichée au Collège le jeudi 20 juin 2019 à 13 heures et publiée sur le site du collège.

**CANDIDATURE à la Classe à Horaires Aménagés ESCALADE au
COLLEGE JULES FERRY de GEMOZAC**

LE CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Elève à l'école de : en classe de CM2

ou élève au Collège Jules Ferry de Gémozac en classe de

**demande mon admission à la C.H.A.M. escalade au Collège Jules Ferry de GEMOZAC
pour l'année scolaire 2019/2020.**

PRATIQUE ESCALADE : (durée, lieux, cadre, circonstances, résultats compétitions...)

AUTRES PRATIQUES SPORTIVES (antérieurs ou actuelle):

MOTIVATIONS : (pour quelles raisons je souhaite entrer à la section sportive escalade ?)

Le REPRESENTANT du CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

(père, mère, tuteur), adresse :

..... Tél. :

**demande l'admission de mon fils, ma fille à la C.H.A.M. escalade au Collège de
GEMOZAC pour l'année scolaire 2019/2020.**

Fait à, le 2019

Le candidat,

Le représentant légal,

La fiche de candidature doit être retournée au Collège Jules Ferry pour le mardi 11 juin 2019, avant 12 heures, accompagnée des bulletins trimestriels de l'année scolaire 2018/2019 ou des résultats de l'année en cours pour les élèves de CM2.

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB ou du PROFESSEUR d'EPS responsable de l'activité Escalade à l'UNSS :

Nom de l'entraîneur, du responsable :

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL OU DU PROFESSEUR D'ECOLE :

(niveau scolaire, aptitude face au travail, évolution sur l'année scolaire...)

Nom :

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR D'E.P.S. OU DU PROFESSEUR D'ECOLE : (aspect relationnel, comportement : respect des consignes, responsabilisation, autonomie - aptitudes physiques et psychologiques, goût pour l'effort...)

Nom :

Signature :

Vu, le Principal ou le Directeur de l'école

Le/...../.....signature.....